

LA COOPERATION AFRIQUE-EUROPE REPENSÉE

Juliana Hadjitchoneva
Nouvelle Université Bulgare

Roger Tsafack Nanfosso
Université de Dschang,
Cameroun

Как да се цитира тази статия / How to cite this article:

Hadjitchoneva, J., Tsafack Nanfosso, R. (2023). La coopération Afrique-Europe repensée (Africa-Europe cooperation revisited). *Economic Thought Journal*, 68 (2), 195-219 (in French). <https://doi.org/10.56497/etj2368203>

To link to this article / Връзка към статията:

<https://etj.iki.bas.bg/international-economics/2023/06/05/la-cooperation-afrique-europe-repense>



Published online / Публикувана онлайн: 06 June 2023



Submit your article to this journal / Изпратете статия за публикуване

<https://etj.iki.bas.bg>

Article views / Статията е видяна:

View related articles / Други подобни статии:



View Crossmark data / Вж. информация от Crossmark:

Citing articles / Цитиращи статии:

View citing articles / Вж. цитиращи статии:



LA COOPERATION AFRIQUE-EUROPE REPENSÉE

Juliana Hadjitchoneva

Nouvelle Université Bulgare

Roger Tsafack Nanfosso

Université de Dschang, Cameroun

Résumé : Près de 60 ans après les Conventions de Yaoundé (Cameroun), la coopération entre l'Afrique et l'Europe qui avait formellement débuté au niveau institutionnel Afrique-Union Européenne dans les années 50, se renouvelle en 2022 sous la bannière de « *deux unions, une vision commune* » autour d'un partenariat de solidarité, de sécurité, de paix, de développement économique et de prospérité durables. Mais à l'analyse de cette évolution au moins deux questions méritent d'être posées : quelles sont les chances que, cette fois, ce partenariat entre Africains et Européens ressemble davantage à un partenariat « *gagnant-gagnant* » ? Quelles sont les possibilités inexploitées d'optimiser la coopération et d'atteindre des objectifs communs mutuellement bénéfiques ? Dans cet article, nous explorons différents aspects des relations économiques, mais surtout des relations commerciales, pour tenter d'offrir une nouvelle perspective de développement de la coopération entre l'Afrique et l'Europe. Sur le plan méthodologique, notre approche englobe un aperçu historique des échanges de biens dans la période 2002-2021 dans le contexte, toutefois, d'une lecture contemporaine des défis et des opportunités de développement de ce partenariat euro-africain.

Mots clés: coopération Afrique-Europe; relations économiques; relations commerciales; échanges de biens

JEL codes: F10; F13; F14; F15

DOI: <https://doi.org/10.56497/etj2368203>

Received 15 January 2023

Revised 23 March 2023

Accepted 28 April 2023

1. Introduction

Deux facteurs majeurs déterminent les rapports entre l'Afrique et l'Europe – la proximité géographique entre les continents qui sont distants d'un peu moins de 15 km, séparés par le détroit de Gibraltar, ainsi que la longue histoire commune qui a noué des liens humains et culturels, en intégrant les intérêts économiques et commerciaux. L'Europe est depuis toujours le premier partenaire commercial de l'Afrique. Ce

partenariat entre l'Afrique et l'Europe est encadré par des politiques de coopération multidimensionnelle depuis les années 50, qui évoluent régulièrement grâce à des engagements politiques et économiques autour d'objectifs de paix, de sécurité, de solidarité et de développement économique. Bien que freinée par les affaires intérieures de l'Union européenne (UE), notamment le Brexit, et par les urgences de la crise du Covid-19, la coopération entre l'Afrique et l'Europe se renouvelle en 2022, près de 60 ans après les Conventions de Yaoundé (Cameroun) et après plusieurs sommets et accords de partenariats économiques, sous la bannière de « *deux unions, une vision commune* », complétant des engagements annoncés de longue date avec le volet du développement durable et la prospérité durable.

Le partenariat renouvelé coïncide avec le puissant intérêt et la forte présence de la Chine sur le continent africain, ainsi que celui d'autres puissances telles que des pays émergents (Inde, Turquie, Brésil, etc.) mais toujours des États-Unis d'Amérique. La coopération sino-africaine est en effet très importante avec ses projets d'envergure de développement des infrastructures, d'expansion des industries du secteur manufacturier, d'agriculture, de création et d'élargissement des zones industrielles et, même d'économie verte. De plus, la Chine est incontestablement au premier rang des partenaires africains depuis une dizaine d'années (Tsafack Nanfosso, 2017; 2021). Sa nouvelle stratégie de la « *route de la soie* » connue comme « *la route et la ceinture* » depuis 2014 englobe une nouvelle approche de co-production et de délocalisation de certaines activités économiques. Ainsi et comme noté par Jaïdi & Martin (2018), « *l'Afrique est devenue un sujet de compétition entre les nouvelles forces montantes et les pays développés traditionnels* ».

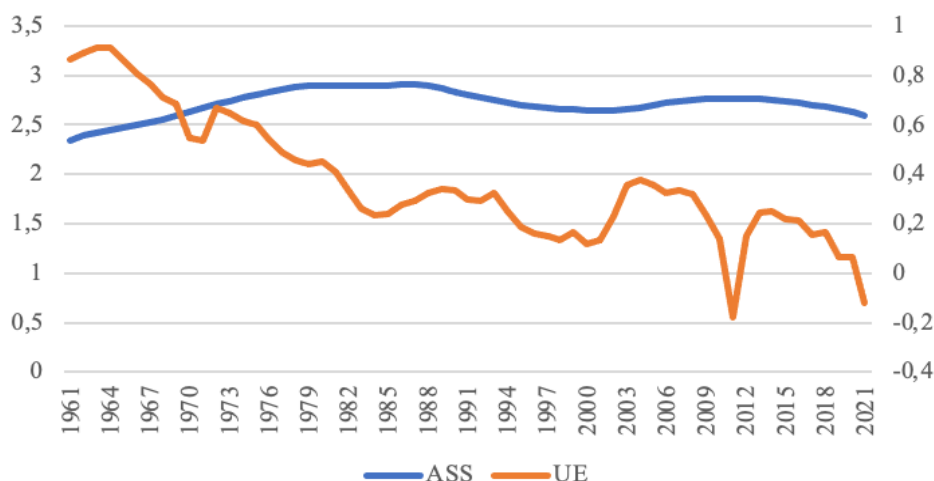
Dans ce contexte chargé de multiples défis régionaux et mondiaux et de géostratégie reformulée dans le monde entier par les grands compétiteurs, quelles sont les chances que cette fois, ce partenariat entre Africains et Européens ressemble davantage à un partenariat « *gagnant-gagnant* » ? Quelles sont les possibilités inexploitées d'optimiser la coopération et d'atteindre des objectifs communs mutuellement bénéfiques ? Certes, il existe de nombreuses études analytiques sur l'évolution du partenariat politique et économique entre l'Afrique et l'Europe. À notre connaissance cependant, peu d'entre elles étudient la situation commerciale de long terme pour mettre en relief le potentiel des échanges et d'intégration qui reste à exploiter dans le cadre de la coopération entre les deux continents. Nous nous y attelons en explorant différents aspects des relations économiques purement commerciales pour tenter de proposer une nouvelle perspective de développement de la coopération entre l'Afrique et l'Europe. Sur le plan méthodologique, notre approche englobe un aperçu historique des échanges de marchandises dans le contexte d'une lecture contemporaine des défis et des opportunités de développement du partenariat.

Nous présentons d'abord la pertinence d'un renforcement du partenariat entre l'Afrique et l'Europe. Nous examinons ensuite la diversité des instruments qui encadrent leurs relations commerciales et économiques. Nous analysons enfin l'évolution des échanges au cours des vingt dernières années – de 2002 à 2021, y compris le commerce croisé euro-africain ou afro-européen, dans le but de contribuer à enrichir la réflexion sur les défis multidimensionnels auxquels est confronté ce partenariat, et de suggérer quelques axes pour surmonter les difficultés sur la voie d'une interaction plus fructueuse et mutuellement bénéfique.

2. Du renforcement du partenariat Afrique-Europe

Depuis les années 1960, le continent africain connaît un taux de croissance démographique de longue durée de plus de 2,5 % par an, alors que celui de l'Union européenne (UE) connaît une tendance toujours baissière avec un niveau désormais estimé à -0,11 % en 2021 (Figure 1).

L'Afrique enregistre ainsi une augmentation constante et importante de la population. Entre 2000 et 2020, ce taux a été de 65 % pour un effectif qui atteint désormais 1.341 millions d'habitants (UN, 2022). Pour la même période celui de l'Europe est de seulement 3 % en atteignant 748 millions d'habitants, soit respectivement presque 18 % et moins de 10 % de la population mondiale. En 2020 la part de la population africaine âgée de plus de 65 ans est de 3,5 %, tandis que celle des européens – de 19,1 %.

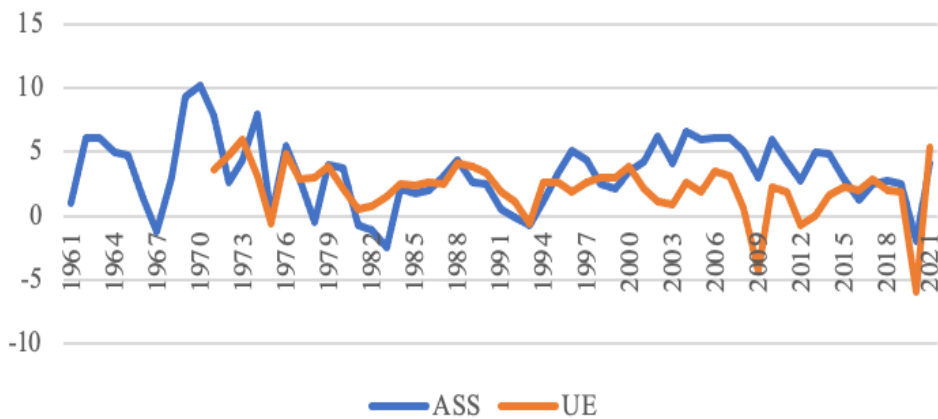


Source : Basé sur World Development Indicators (2022), élaboration des auteurs.

Figure 1. Taux de croissance de la population (%) :
Afrique sub-saharienne et Union européenne (1961-2021) – UE axe de droite

Selon les prévisions, la population africaine doublera en 30 ans avec une part de la population âgée de 5,8 %, alors que celle de l'Europe se réduira à 710 millions d'habitants avec une part de la population âgée de 28,1 %. Les pressions migratoires diminueront sensiblement. Le continent africain offrira en 2050 un marché de 2,5 milliards d'habitants et une population jeune, tandis que le continent européen offrira un marché en décroissance avec une population vieillissante.

Depuis les années 60 et hormis les périodes de crise (matières premières, ajustement structurel, covid, etc.), la croissance économique africaine a toujours été positive quoiqu'en dents de scie. Elle semble du reste avoir été procyclique avec celle de l'Europe durant toutes ces années, ce qui est un indicateur évident et pertinent de l'influence de celle-ci sur son évolution (Figure 2).



Source : Basé sur World Development Indicators (2022), élaboration des auteurs.

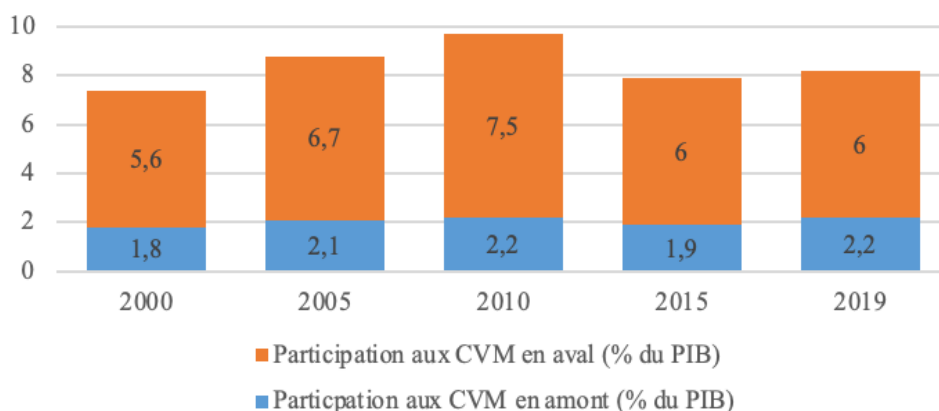
Figure 2. Taux de croissance du PIB (%) : Afrique sub-saharienne et Union européenne (1961-2021)

Mais cette croissance est devenue exceptionnelle depuis la moitié des années 90 – autour de 4 % en moyenne par an et constamment supérieure à la croissance mondiale y compris européenne. Cette amélioration des performances de l'Afrique situe le continent dans un scénario optimiste de convergence, dans lequel l'élévation des niveaux de vie est alimentée par le commerce qui réduit les différences de prix des facteurs entre les pays riches et les pays pauvres (Ahlers, Kato et al., 2014).

Ce scénario réputé réalisable s'appuie sur une augmentation du revenu par habitant en Afrique de 4,6 % par an qui pourrait dépasser celui de la Russie, de la Malaisie, du Mexique ou de la Turquie, et converger ainsi avec celui du reste du monde, passant de

27 % de la moyenne mondiale actuelle à 52 % en 2050. Une telle transformation du rôle du continent dans le monde impactera significativement la taille de la classe moyenne et le nombre des pauvres (respectivement, entre 750 millions et 1,7 milliards d'habitants, et moins de 3 % de la population), ainsi que la part de l'Afrique dans le PIB mondial (qui pourrait tripler pour atteindre jusqu'à 9 % en 2050).

Un tel progrès africain est certainement préconditionné par le développement des institutions, la qualité de l'éducation, une forte volonté politique pour accroître la productivité, accorder une place croissante aux industries dans l'économie, développer la coopération et les échanges régionaux et s'intégrer dans les chaînes de valeur mondiales (CVM), pour être ainsi moins dépendant de la volatilité des cours des matières premières et parier sur une orientation basée sur l'intérêt propre des nations. Ceci est d'autant plus important que les modes actuels de participation du continent aux CVM n'ont pas été propices à une transformation productive bénéfique pour les pays parce qu'ils sont restés inchangés depuis 20 ans (Figure 3) !



Note : La participation aux CVM en aval se réfère à la valeur totale des exportations nationales incluses dans les exportations étrangères. La participation aux CVM en amont se réfère à la valeur ajoutée étrangère totale intégrée aux exportations nationales).

Source : CUA/OCDE, 2022.

Figure 3. Participation en amont et en aval de l'Afrique dans les chaînes de valeur mondiales (2000-2019)

En effet comme le précise (CUA/OCDE, 2022), la participation en aval s'est maintenue autour de 6,3 % du PIB de l'Afrique, principalement du fait des exportations de ressources naturelles brutes et de produits agricoles (comme le cacao non transformé) dont les traitements successifs sont malheureusement délocalisés dans d'autres pays comme dans l'UE. Inversement, la participation en amont (à l'exemple positif de

l'industrie de l'habillement à Maurice qui s'approvisionne en tissus en Asie) ne reste figée qu'à 2 % du PIB africain. Au final, la participation en aval est trois fois supérieure à la participation en amont ; un ratio considérablement plus élevé que dans les autres régions du monde. La stagnation de cette participation aux CVM appelle à repenser sérieusement les stratégies et modalités internes d'intégration en Afrique (Tsafack Nanfosso, 2016).

En comparant les avantages et les inconvénients des deux types d'orientation commerciale – vers le marché mondial et vers le marché régional – Jaïdi & Martín (2018) soulignent l'opportunité à l'accès aux technologies modernes et la transformation saine vers plus de concurrence et moins de rentes dans le premier cas ; et le potentiel croissant du marché régional avec l'urbanisation, le maintien de la valeur ajoutée dans la région, l'adaptation de l'offre à la demande de proximité, et le pouvoir de négociation comparable dans le deuxième cas. Les aspirations de l'Afrique formulées dans l'Agenda 2063 de l'Union africaine (UA) soulignent déjà une expansion rapide désirée du commerce intra-africain – de moins de 12 % en 2013 à près de 50 % en 2045, et une augmentation de la part de l'Afrique dans le commerce mondial de 2 % à 12 % (Commission de l'Union Africaine, 2015). La Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) est effective depuis le début de 2021.

L'Europe reste sans doute un acteur essentiel de l'économie mondiale et du progrès technologique. La part de l'UE dans le PIB mondial s'élève à 18 % en 2020 (Banque Mondiale, 2022a). À titre de comparaison, celle de la Chine est de 17 % et des États-Unis de 25 %. L'UE, la Chine et les États-Unis sont les trois principaux acteurs mondiaux du commerce international. Avec une part d'environ 15 %, l'UE est le second acteur majeur dans le commerce mondial des biens juste après la Chine et bien avant les États-Unis. Le commerce de marchandises européennes représente la part la plus grande en comparaison avec les États-Unis et d'autres pays, puisqu'il atteint 86 % du PIB, ce qui est en fait l'espace économique le plus ouvert (Banque Mondiale, 2022b). Les piliers de base du renforcement des relations Afrique-Europe sont brièvement résumés par Jaïdi & Martín (2018) dans la croissance des valeurs ajoutées en s'appuyant sur la préférence régionale, l'ancrage dans le territoire pertinent et la création des synergies spatiales, et la mobilisation des ressources prioritairement internes pour créer une base d'accumulation endogène. En outre, l'UE est un acteur qui a traditionnellement été le premier investisseur en Afrique. Cet intérêt ne s'amenuisera certainement pas aussi facilement ; au contraire il constituera le terreau du renouvellement d'un partenariat mutuellement profitable dans le contexte de nouvelles réalités, consensuelles et bâties sur les diversités et les atouts des deux continents, leurs cultures, leurs modèles économiques, leurs progrès et les attentes légitimes que les sociétés sont en droit d'espérer de ce partenariat économique.

3. Le cadre du partenariat Afrique-Europe

Le cadre du partenariat contemporain Afrique-Europe est fondé sur plusieurs conventions, accords, sommets, initiatives et efforts qui sont indispensables et incontournables dans les débats actuels du partenariat repensé, réimaginé, renouvelé, renoué entre les unions et les nations africaines et européennes. Il faut rappeler que les Conventions de Yaoundé (Cameroun) d'il y a presque 60 ans, et les accords de Cotonou (Bénin) de 2000 constituent l'ossature du partenariat entre l'UE et l'Afrique. Ils ont été complétés par la stratégie conjointe Afrique-Europe adoptée en 2007, les accords euro-méditerranéens conclus en 2008 avec les pays d'Afrique du Nord mais également de nombreuses initiatives bilatérales et multilatérales de développement et de coopération économiques et technologiques dans le domaine de l'éducation, de la construction, et autres (Hadjitchoneva, 2021 ; Guerraoui, 2021).

La vision commune pour 2030 de l'UA et l'UE pour un partenariat renouvelé avec son deuxième axe stratégique sur la thématique économique porte sur l'attractivité des investissements et la création de marchés régionaux. L'intégration économique de l'Afrique aux niveaux régional et continental doit être favorisée par des accords économiques. Dans le cas d'espèce il s'agit des accords de partenariats économiques (APE) qui sont des accords de libre-échange pour l'accès au marché de l'UE. Par rapport aux dispositifs Système de préférence généralisé (SPG) et Tout sauf les armes (TSA), ces APE donnent aux pays africains la possibilité de négocier de meilleures conditions d'accès aux marchés européens, en échappant aux décisions unilatérales de l'UE. L'Afrique peut ainsi négocier une Zone de libre-échange (ZLE) asymétrique avec l'UE et une réduction des barrières non tarifaires (régulations sanitaires, phytosanitaires ou environnementales, etc.).

Les APE offrent la chance de négocier des règles d'origines plus favorables afin d'améliorer l'accès aux marchés de producteurs africains. Ils auront nécessairement des effets dynamiques parce qu'ils couvrent les questions larges de commerce et de développement, favorisent les regroupements régionaux et ont pour objectif de renforcer les capacités commerciales en introduisant des mesures réciproques de libéralisation du commerce entre les africains et les européens (Tsafack Nanfosso, 2005).

Les négociations commerciales avec cinq régions africaines ont été lancées en 2002 sur la base de l'Accord de Cotonou : la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) plus la Mauritanie en Afrique de l'Ouest, l'Afrique centrale, la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE), la Communauté de Développement de l'Afrique australe (SADC) et l'Afrique orientale et australe (AfoA). À ce jour pourtant aucune région n'a signé et mis en œuvre un APE régional complet impliquant l'ensemble de ses États membres. Seuls quelques APE font l'objet d'une application provisoire –

l'Ile Maurice, le Zimbabwe, les Seychelles et Madagascar (Afrique orientale et australe), le Cameroun (Afrique centrale), et la Côte d'Ivoire (Afrique de l'Ouest). D'autres APE sont signés mais attendent toujours les ratifications par les parlements nationaux. Au-delà des difficultés réelles identifiées par Tsafack Nanfosso (2016) dans le processus endogène de l'intégration en Afrique, cette lenteur révèle d'évidentes réticences sur les effets bénéfiques de l'APE comme instruments de collaboration entre l'Afrique et l'Europe : l'ampleur des obstacles à surmonter, l'importance des disparités économiques, l'impact négatif sur les industries naissantes et les productions locales, la perte des revenus douaniers, la marge de manœuvre pour utiliser des outils importants pour le développement de certains secteurs économiques, les questions démographiques, la Politique Agricole Commune (PAC) et la concurrence internationale dans le secteur de l'agriculture.

Il n'est pas surprenant que Jaïdi & Martín (2018) indexent trois facteurs ayant eu une influence sur les négociations : (i) la dialectique complexe des relations Europe-Afrique au fil des années ; (ii) la configuration des entités régionales africaines engagées dans les négociations et (iii) la nature et la portée des demandes européennes. Une analyse des négociations APE entre l'UE et l'Afrique de l'Ouest, de l'accord conclu entre les deux parties 11 ans plus tard et des obstacles ultérieurs à sa mise en œuvre permettent de tirer plusieurs leçons pour un partenariat plus effectif (Koné, 2018) : (i) ne pas imposer la forme de l'accord dans les négociations commerciales (la réciprocité conduit à des négociations plus compliquées), mais seulement négocier les détails, (ii) éviter les déséquilibres de pouvoir entre les parties impliquées dans les négociations (pour éviter de créer des tensions inutiles), (iii) se méfier de la contre-productivité d'une approche « participative » des négociations, (iv) prendre en compte la complexité du contexte (structurel et de négociation), et (v) considérer le contexte comme un déterminant de l'approche et des stratégies de négociation.

Dans ce contexte, si l'Europe envisage un vrai partenariat (et il n'y a pas de raison d'en douter), il est probablement temps qu'elle change d'approche et de discours pour s'inscrire résolument dans le sens des accords de Cotonou qui ont réellement innové par rapport aux accords de Lomé sur le plan commercial et le libre-échange, quand le principe de réciprocité a remplacé celui des préférences.

En effet, contrairement à Lomé, le spectre ne s'est pas limité aux problématiques commerciales ou au soutien du développement économique, mais s'est étendu à des problèmes fondamentaux tels que la pauvreté, le développement culturel et social durable, l'intégration progressive des économies régionales dans l'économie mondiale. La stratégie commune entre les deux continents reprend cet esprit, ainsi que les sommets réguliers entre l'Afrique et l'Europe, systématisés dans le Tableau 1.

Tableau 1. Les Sommets Europe-Afrique

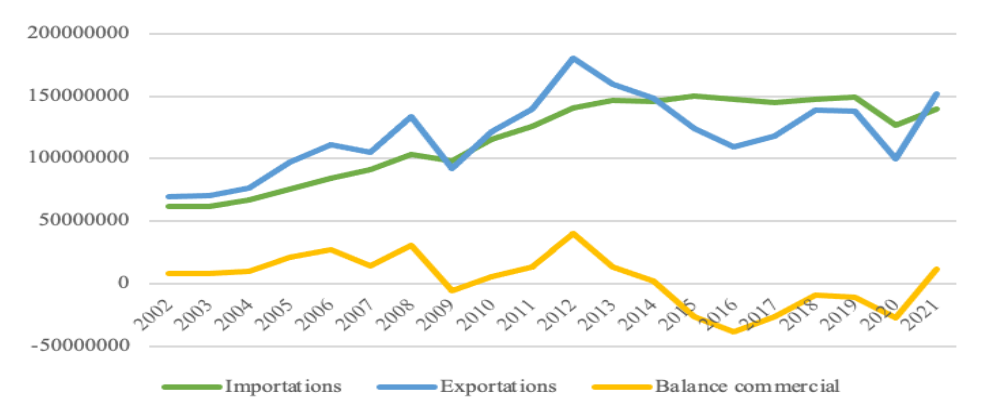
Sommet	Année	Lieu	Les grandes lignes d'action	Accents économiques
6ème	2022	Bruxelles	Deux Unions, une vision commune, vision commune pour un partenariat renouvelé, accents sur solidarité, sécurité et paix	Développement économique durable, inscrit dans la durée et la prospérité pour les citoyens, paquet d'investissements de 150 milliards d'euros
5ème	2017	Abidjan	Investir dans la <i>jeunesse</i> pour accélérer la croissance inclusive et le développement soutenable du continent, accent sur jeunesse, emploi, migration, mobilité et contrôle des flux migratoires, paix, sécurité et gouvernance, transformation structurelle de l'Afrique et renforcement de la résilience	<i>Plan d'investissement externe</i> de l'UE en Afrique, investir dans le capital humain par l'éducation, la science, la technologie et le développement des compétences (y compris avec des programmes d'échange d'étudiants entre les deux continents)
4ème	2014	Bruxelles	<i>Feuille de route</i> de la Stratégie Commune (2014-2017), accès de tous à l'éducation de base de qualité, aux systèmes sanitaires et aux soins de santé	Meilleur accès à davantage et de meilleurs <i>emplois et protection sociale, création de programmes de recherche académique communs</i> , accent sur l'innovation et le secteur productif (y compris les infrastructures de recherche)
3ème	2010	Tripoli	<i>Droits de l'Homme</i> , démocratie, immigration, changement climatique	
2ème	2007	Lisbonne	<i>D'une politique pour l'Afrique à une politique avec l'Afrique</i> , nouvelle vision commune, partenariat politique d'égal à égal, décomplexé, libéré, pragmatique, et d'une responsabilité mutuelle, fixé sur paix et sécurité, terrorisme, gouvernance démocratique, droits de l'Homme	<i>Commerce, intégration régionale et infrastructures</i> , développement, énergie, changement climatique, migration, mobilité et emploi, science, société de l'information et de l'espace
1er	2000	Caire	<i>Cadre stratégique du dialogue Europe-Afrique</i> : accent sur bonne gouvernance, institutions et droits de l'Homme, paix et gestion des conflits	<i>Intégration régionale en Afrique et intégration de l'Afrique dans l'économie mondiale</i> , développement durable

Source : Basé sur Conseil de l'UE & CE (2022), élaboration des auteurs.

Ce tableau montre que le dialogue entre l'Afrique et l'Europe est relancé sur une base régulière ; ce qui le rend dans un certain sens dynamique mais surtout prometteur, même si les avancées ne sont pas réellement perceptibles comme le souhaiteraient les partenaires. Les entraves se répètent et les régimes commerciaux spécifiques se multiplient (à l'instar des systèmes de préférences généralisés (SPG), SPG+, Tout sauf les armes (TSA) pour les pays moins avancés qui libéralisent l'ensemble de leurs marchandises exportées sauf les armes). Même si le désir de changement sur plusieurs aspects politiques, économiques et sociétaux existe, la volonté politique est le véritable facteur déterminant qui doit prévaloir d'accord parties pour développer un partenariat réellement centré sur les populations, les jeunes africaine et européenne, et la consolidation des capacités de l'Afrique pour un avenir durable.

4. Les échanges commerciaux Afrique-Europe

Le volume des échanges commerciaux entre l'Afrique et l'UE enregistre une croissance annuelle moyenne de 6,1 % sur la période 2002-2021. En vingt ans le volume a doublé passant de 131 à 291 milliards d'euros (Figure 4). Deux tendances se distinguent clairement : (i) la tendance des importations européennes en Afrique à dépasser les exportations africaines vers l'UE dans la période 2002-2014 avec une exception en 2009, et (ii) la tendance des exportations européennes vers l'Afrique à dépasser les importations africaines en UE dans la période 2015-2020. En d'autres termes, la tendance s'est inversée ces dernières années et on observe une balance commerciale négative pour l'Afrique.



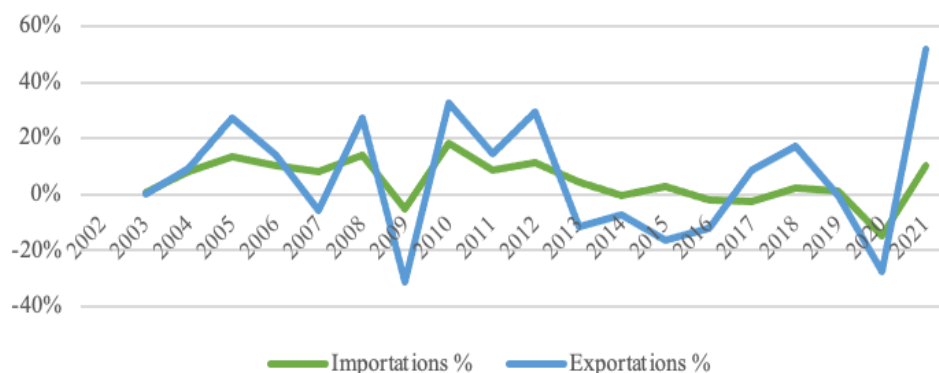
Source : Basé sur ITC (2022), élaboration des auteurs.

Figure 4. Commerce bilatéral Europe-Afrique, milliers d'euros (2002-2021)

Le solde commercial se chiffre à 26-27 milliards d'euros en 2015 et 2017 et à 39 milliards d'euros en 2016. Même si en 2021 cette deuxième tendance s'est de nouveau inversée, on ne peut à priori rien en préjuger de durable. En général et en moyenne pour la période étudiée, la croissance des importations de l'Afrique depuis

l'UE (6,4 %) dépasse les exportations de l'Afrique vers l'UE (5,9 %). Si en comparaison avec ses exportations l'Afrique importait 88 % depuis l'UE en 2002, vingt ans plus tard soit en 2021, cette part s'élève à 92,2 %.

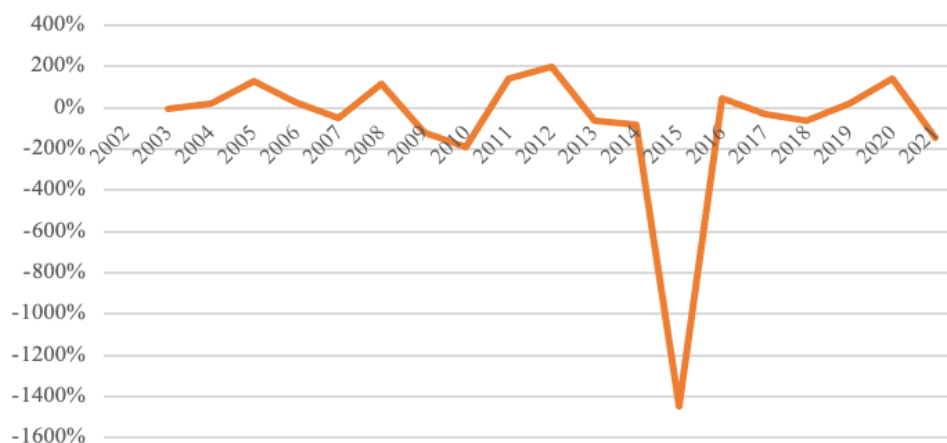
La Figure 5 montre l'évolution des importations africaines depuis l'UE en diminution graduelle à partir de 2010 avec un rebond positif en 2021, et celle des exportations africaines vers l'UE avec de remarquables rebonds en 2008, 2012, 2018 et 2021.



Source : Basé sur ITC (2022), élaboration des auteurs.

Figure 5. Importations et exportations Europe-Afrique : 2002-2021 (%)

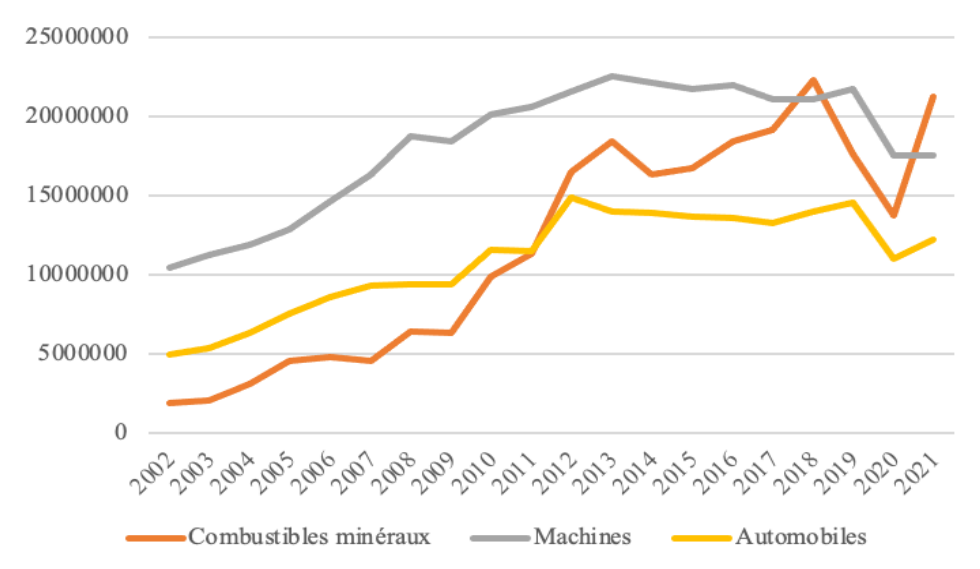
La croissance de la balance commerciale est la plus déficitaire en 2015 (Figure 6) quand la différence entre les importations africaines depuis l'UE et les exportations africaines vers l'UE se chiffrent à presque 27 milliards d'euros.



Source : Basé sur ITC (2022), élaboration des auteurs.

Figure 6. Balance commerciale Europe-Afrique : 2002-2021 (%)

En 2021, les importations de plus d'un milliard d'euros de groupes de produits représentent 84,91 % de toutes les importations en Afrique. Les trois premières des 97 positions des importations de l'Afrique depuis l'UE (chacune de plus de 10 milliards d'euros), s'élèvent à 51 milliards d'euros soit à 36,51 % des importations totales. Les produits européens les plus demandés sur le marché africain sont les combustibles minéraux (y compris des huiles minérales et produits de leur distillation ; matières bitumineuses ; cires minérales), les machines (y compris des appareils et engins mécaniques, réacteurs nucléaires, chaudières ; les parties de ces machines ou appareils) et les voitures automobiles (y compris des tracteurs, cycles et autres véhicules terrestres, leurs parties et accessoires). Ces trois groupes de produits enregistrent des augmentations en valeur entre 2002 et 2021 (Figure 7).



Note : Les importations de valeur la plus haute, classement de 2021

Source : Basé sur ITC (2022), élaboration des auteurs.

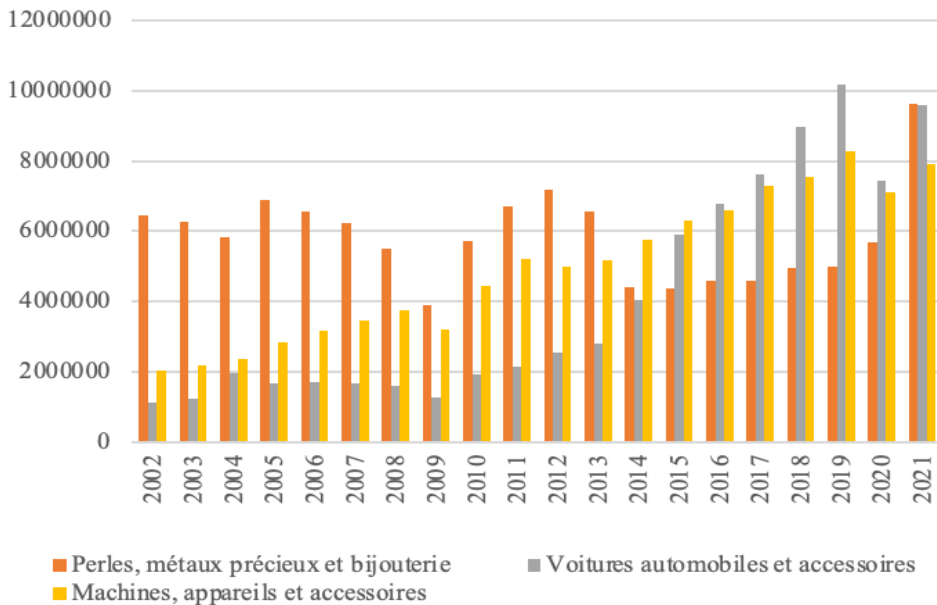
Figure 7. Importations européennes en Afrique, milliers d'euros (2002-2021)

Les importations du groupe des combustibles minéraux exhibent le plus important accroissement de toutes les importations européennes, de 1022,3 %. Celui des machines est de 68 % et celui des voitures automobiles et leurs parties et accessoires de 147,6 %. Mais on observe aussi que d'autres groupes de produits importés de l'UE s'illustrent par une croissance importante dans la période étudiée : les véhicules et matériels pour voies ferrées ou similaires et leurs parties, appareils mécaniques (y compris électromécaniques) de signalisation pour voies de communications de 734,5 % ; les chaussures, guêtres et articles analogues, parties de ces objets de 729,7 % ; les

ouates, feutres et non-tissés, fils spéciaux, ficelles, cordes et cordages, et articles de corderie de 718,4 % ; les graisses et huiles animales ou végétales, produits de leur dissociation, graisses alimentaires élaborées, cires d'origine animale ou végétale de 702,9 % ; les pâtes de bois ou d'autres matières fibreuses cellulosiques, papier ou carton à recycler (déchets et rebuts) de 431,4 % ; les savons, agents de surface organiques, préparations pour lessives, préparations lubrifiantes, cires artificielles, cires préparées, produits d'entretien, bougies et articles similaires, pâtes à modeler, cires pour dentisterie et compositions pour dentisterie à base de plâtre de 421,5 % ; le sel, soufre, terres et pierres, plâtres, chaux et ciments de 382,6 %, ; etc. La part des huiles de pétrole et de minéraux bitumineux dans les importations des combustibles minéraux est la plus significative – 91 % en 2021 comparativement à 77 % en 2002.

Les 87 positions d'importation de l'Afrique concernent une grande diversité de machineries et leurs parties. Généralement évaluées autour de 6 %, ces importations sont des machines et appareils et des appareils mécaniques ; le même pourcentage concernant aussi les articles de robinetterie et organes similaires pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants similaires. L'Afrique a traditionnellement importé des voitures et autres véhicules automobiles (des voitures de tourisme et autres véhicules automobiles conçus pour le transport de personnes), des parties et accessoires de tracteurs et véhicules pour le transport et véhicules à usages spéciaux, et des véhicules automobiles pour le transport de marchandises. En 2021, ces trois sous-groupes de véhicules représentent respectivement 48,5 %, 20,6 % et 12,5 % des importations totales de voitures. Les tracteurs représentent 8,4 % des importations africaines en provenance de l'UE, tandis que le reste des 12 positions ne dépassent pas les 3 %.

60,21 % des exportations africaines vers l'UE proviennent de quatre groupes de produits classés – les combustibles et huiles minéraux, les perles fines et de culture et métaux précieux, les voitures automobiles et leurs parties et accessoires, et les machines, appareils, matériels électriques et leurs parties. 21 des 97 groupes de produits exportés vers l'Europe dépassent 1 milliard d'euros et constituent 89,74 % des exportations de l'Afrique en 2021. Évidemment les combustibles et huiles minéraux sont les premiers produits d'export-import dans le commerce entre l'Afrique et l'Europe. Une analyse plus profonde montre que la part la plus importante de 68,36 % est celle des huiles brutes de pétrole ou de minéraux bitumineux ; la deuxième place étant celle du gaz de pétrole et autres hydrocarbures gazeux (23,56 %), la troisième de 7,04 % pour d'autres huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux ; le reste des exportations ne dépassent pas 0,7 %. Les exportations africaines vers l'Europe des deux groupes de voitures automobiles d'une part, et machines et appareils et leurs parties et accessoires d'autre part, sont en hausse depuis une dizaine d'années, compte non tenu des deux dernières années de crise de Covid-19 (Figure 8).



Source : Basé sur ITC (2022), élaboration des auteurs.

Figure 8. Exportations africaines vers Europe, milliers d'euros (2002-2021) : les exportations de valeur la plus haute, sauf combustibles minéraux, classement de 2021

La majorité (60,29 %) des exportations africaines du groupe de perles, métaux précieux et bijoux est constituée du plaqué ou doublé d'argent sur métaux communs (sous formes brutes ou mi-ouvrées) ; 24,12 % sont les égrisés et poudres de pierres gemmes ou de pierres synthétiques exportées ; 10,22 % les perles fines ou de culture, même travaillées ou assorties mais non enfilées, ni montées, ni serties ; 3,67 % le plaqué ou doublé d'or sur métaux communs ou sur argent (sous formes brutes ou mi-ouvrées) ; le reste des exportations représentant moins de 1 %. Dans le groupe des voitures automobiles et autres, les biens les plus exportés sont les voitures de tourisme et autres véhicules automobiles principalement conçus pour le transport de personnes (65,07 %), les véhicules automobiles pour le transport de marchandises (23,20 %), et les parties et accessoires de tracteurs, véhicules pour le transport de personnes et de marchandises, voitures de tourisme, véhicules pour le transport et véhicules à usages spéciaux (10,62 %).

57,89 % du groupe des machines et leurs accessoires exportés sont constitués de fils, câbles isolés, câbles coaxiaux, à usages électriques, et autres conducteurs isolés pour l'électricité. Une part beaucoup plus faible (9,65 %) concerne l'appareillage électrique tel que les interrupteurs, commutateurs, relais, coupe-circuit, étaleurs d'ondes, fiches et prises de courant, douilles pour lampes, boîtes de jonction et autres. Les moniteurs

et projecteurs représentent 6,28 % et le reste moins de 4 %. L'Afrique enregistre parfois des croissances exceptionnelles d'exportations vers l'Europe. Quelques exemples : 6176,7 % pour l'exportation de parapluies, ombrelles, parasols, cannes, cannes-sièges, fouets, cravaches et leurs parties ; 1536,1 % pour l'exportation de graines et fruits oléagineux, graines, semences et fruits divers, plantes industrielles ou médicinales, pailles et fourrages ; 1177,8 % pour l'exportation de lait et produits de la laiterie, œufs d'oiseaux, miel naturel, produits comestibles d'origine animale ; 825,2 % pour l'exportation d'extraits tannants ou tinctoriaux, tanins et leurs dérivés, pigments et autres matières colorantes, peintures et vernis, mastics, encres ; 807,4 % pour l'exportation de nickel et ouvrages en nickel ; 762,3 % pour l'exportation de fonte, fer et acier ; 657,9 % pour l'exportation d'instruments et appareils d'optique, de photographie ou de cinématographie, de mesure, de contrôle ou de précision, instruments et appareils médico-chirurgicaux, parties et accessoires de ces instruments ou appareils ; 611,3 % pour l'exportation de gommés, résines et autres sucs et extraits végétaux ; 602,3 % pour l'exportation d'étoffes de bonneterie, 414,3 % pour l'exportation de tapis et autres revêtements de sol en matières textiles, et 413,9 % pour l'exportation de cuivre et ouvrages en cuivre.

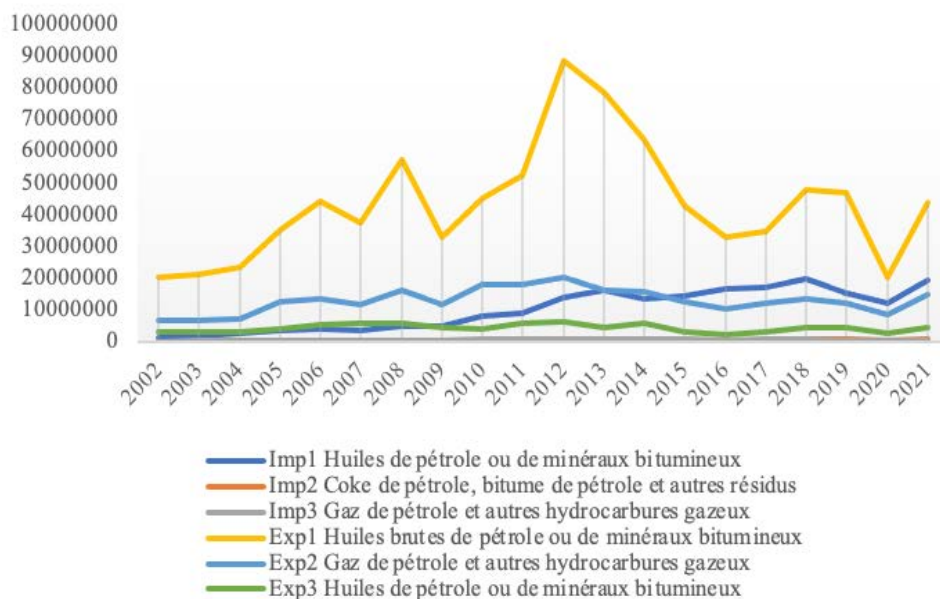
5. Le commerce croisé euro-africain ou afro-européen

L'analyse économique du commerce international distingue traditionnellement deux types d'échanges : (i) les échanges interbranches, caractérisés par l'échange de produits différents (qui peuvent être plus ou moins complémentaires ou non), et (ii) les échanges intra-branches qui concernent les produits relativement identiques (qui peuvent être plus ou moins substitués) (Abd-El-Rahman, 1986). Depuis les années 1980, bien qu'il y ait toujours coexistence entre les échanges interbranches et les échanges intra-branches, on note cependant que le « commerce de similitudes » (intra-branches) supplante à maints égards le « commerce de différences » (interbranches). Avec le développement des chaînes de valeurs mondiales, on assiste à une redynamisation du commerce intra-branche de produits intermédiaires comme les pièces détachées, les composants, etc. dont l'échange s'intensifie avec la fragmentation des processus productifs, et qui révèle la participation, même faible, du continent africain à son évolution (voir la Figure 3 plus haut).

La Figure 8 a ainsi mis en relief un phénomène peut-être inattendu, tant sont convaincus la plupart des analystes que l'Afrique ne peut exporter vers l'Europe que des produits du sol et du sous-sol. L'apparition des voitures automobiles et accessoires ainsi que les machines, appareils et accessoires au rang des exportations africaines appelle l'attention sur une réalité qui caractérise fortement les échanges au sein de l'UE et des pays d'Amérique du Nord, à savoir l'existence d'un commerce inter et intra-

branche euro-africain ou afro-européen. À titre d'illustration, nous considérons quatre types de produits : les combustibles, les voitures, les parties et accessoires, et les machines et appareils.

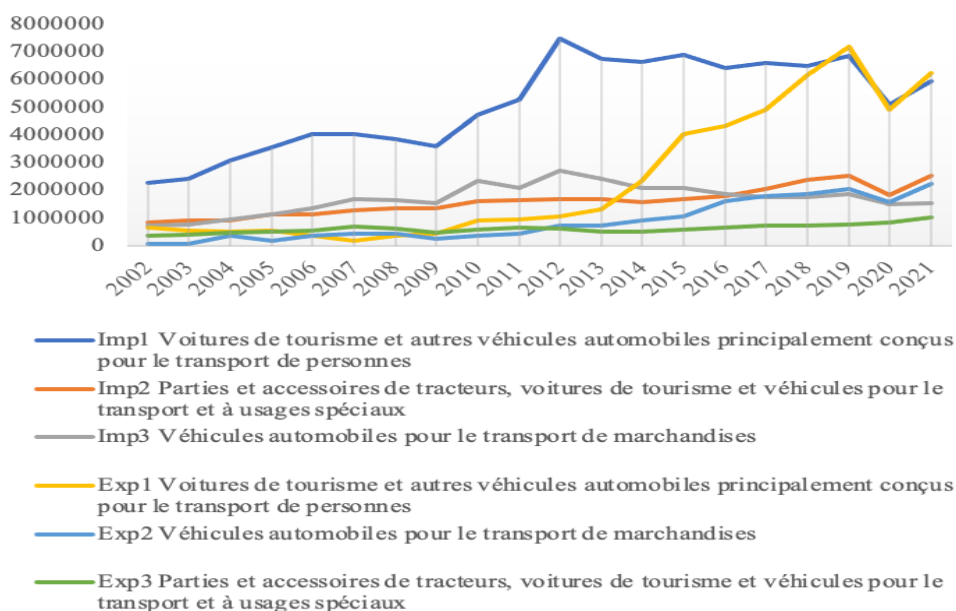
En ce qui concerne les combustibles, en comparant les trois premiers sous-groupes des produits les plus importés-exportés entre l'Afrique et l'UE, on note une tendance dominante sur toute la période des exportations d'huiles brutes de l'Afrique vers l'Europe (Exp1 et Imp1 sur la Figure 9) alors qu'il n'y en pas de significatives de l'UE vers l'Afrique (39.580.000 euros en 2002, et 3.028.000 euros en 2021). La valeur des exportations d'huiles brutes (Exp1) de l'Afrique vers l'UE a plus que doublée entre 2002 et 2021, 2011, 2013, 2014, 2018, et plus que triplée en 2012. Les exportations d'huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux de l'Afrique vers l'UE ont augmenté comparativement aux importations de l'UE vers l'Afrique – de 0,45 en 2002 à 3 et même 7 fois plus depuis 2015, 4 fois plus en 2020 et 2021. Les importations de gaz de pétrole et autres hydrocarbures gazeux de l'UE en Afrique représentent traditionnellement entre 3 % et 7 % des exportations africaines vers l'Europe, 4 % en 2021. Enfin, l'Afrique importe coke de pétrole, bitume de pétrole et autres résidus dont la valeur a continuellement augmenté jusqu'à représenter 22 fois en 2021 son niveau de 2001 ; faisant ainsi de ce produit le deuxième le plus importé du groupe de produits en Afrique depuis l'UE.



Source : Basé sur ITC (2022), élaboration des auteurs.

Figure 9. Commerce croisé afro-européen de combustibles, milliers d'euros (2002-2021) : les importations de valeur la plus haute, classement de 2021

En ce qui concerne les voitures, nous comparons en valeur les trois premiers sous-groupes de voitures et autres véhicules automobiles les plus importés-exportés entre l'Afrique et l'UE en 2021, à savoir les voitures de tourisme et autres véhicules automobiles principalement conçus pour le transport de personnes ; les parties et accessoires de tracteurs, voitures de tourisme et véhicules pour le transport et à usages spéciaux ; et les véhicules automobiles pour le transport de marchandises. On observe qu'en général, les valeurs d'importation depuis l'Europe sont nettement supérieures aux valeurs d'exportation depuis l'Afrique. Par exemple, il y a une différence significative entre la valeur des exportations et des importations des voitures de tourisme et autres véhicules automobiles principalement conçus pour le transport de personnes (Imp1 et Exp1 sur la Figure 10) pour la période 2002-2017. En effet, les importations européennes vers l'Afrique sont 3,5 fois plus élevées que les exportations africaines vers l'Europe en 2002, même si on peut relever un certain équilibre de ces valeurs après 2018. S'agissant des parties et accessoires de tracteurs, voitures de tourisme et véhicules pour le transport et à usages spéciaux (Imp2 sur le graphique), il y a une tendance stable de 1,9 % à 3,3 % (des importations aux exportations), tout comme on note une tendance à la neutralisation de la valeur des importations et des exportations des véhicules automobiles pour le transport de marchandises après 2016.



Source : Basé sur ITC (2022), élaboration des auteurs.

Figure 10. Commerce croisé euro-africain de voitures, milliers d'euros (2002-2021) : les importations de valeur la plus haute, classement de 2021)

En ce qui concerne les parties et accessoires, le Tableau 2 met en évidence les dix produits les plus importés-exportés entre l'Afrique et l'UE.

Tableau 2. Commerce croisé euro-africain de parties et accessoires,
millions d'euros (2019-2021)

Produits	L'Afrique importe depuis l'UE				L'Afrique exporte vers l'UE		
	2019	2020	2021		2019	2020	2021
Parties et accessoires, pour tracteurs, véhicules de transport, tourisme et à usages spéciaux	745,7	493,2	677,5	Volants, colonnes et boîtiers de direction, et parties	244,8	198,6	273,4
Parties et accessoires de carrosserie	516,8	327,1	572,8	Parties et accessoires, pour tracteurs, véhicules de transport, tourisme et à usages spéciaux	214,9	237,8	231,3
Freins et servo-freins et parties	217,3	168,4	258,6	Parties et accessoires de carrosserie	113,3	104,7	143,1
Volants, colonnes et boîtiers de direction, et parties	195,9	184,1	248,1	Roues, leurs parties et accessoires	20,3	80,3	141,3
Boîtes de vitesse et leurs parties	216,5	179,2	215,9	Silencieux, tuyaux d'échappement, parties	14,4	7,8	58,1
Ponts avec différentiel, même pourvus d'autres organes de transmission, et essieux porteurs, et parties	146,2	90,7	130,3	Systèmes de suspension et leurs parties, y.c. les amortisseurs de suspension	42,4	50,2	50,0
Embrayages et leurs parties	93,8	76,2	94,4		40,6	59,2	28,0
Systèmes de suspension et leurs parties, y.c. les amortisseurs de suspension	101,3	83,1	90,1	Coussins gonflables de sécurité avec système de gonflage et leurs parties	23,3	20,3	25,4
Coussins gonflables de sécurité avec système de gonflage, et parties	33,2	25,4	55,2	Embrayages et leurs parties	22,1	19,1	24,7
Roues, leurs parties et accessoires	93,7	64,8	53,4	Radiateurs et leurs parties	8,9	25,6	18,6

Source : Basé sur ITC. (2022), élaboration des auteurs.

Il apparaît alors que l'Afrique exporte trois fois moins de parties et accessoires de carrosserie vers l'UE, qu'elle n'en importe depuis l'UE. De même, l'Afrique exporte trois fois moins de parties et accessoires pour tracteurs, véhicules pour le transport, de tourisme et à usages spéciaux vers l'UE, qu'elle n'en importe depuis l'UE.

On observe aussi que les exportations de l'Afrique vers l'UE en matière de roues, leurs parties et accessoires augmentent, même si elles demeurent trois fois plus faibles que les quantités de ces biens qu'elle importe de l'UE. Enfin, les radiateurs et leurs parties figurent parmi les 10 premiers biens exportés par l'Afrique vers l'UE mais semblent n'avoir pas la même importance dans le sens inverse.

C'est le cas des boîtes de vitesse et leurs parties (ou des freins et servo-freins et leurs parties) pour l'UE qui n'apparaissent pas dans le Top-ten des produits exportés par l'Afrique en UE alors qu'ils le sont pour l'UE.

Pour ce qui est enfin des machines et appareils, le Tableau 3 répertorie les dix produits les plus importés-exportés entre l'Afrique et l'UE. On peut alors constater que l'Afrique importe massivement depuis l'UE (vers laquelle elle exporte peu) d'articles de robinetteries, des pompes pour liquides, des centrifugeuses et autres similaires, des machines à laver la vaisselle, des turboréacteurs et des moteurs à piston alternatif.

L'Afrique est assez présente dans l'exportation vers l'UE des centrifugeuses (1,5 fois plus qu'elle n'importe de l'UE). Les pompes pour liquide et les machines automatiques de traitement de l'information sont des produits figurant parmi les 10 premiers qu'importe l'Afrique de l'UE (ils sont inexistant dans l'autre sens) ; tandis que les arbres de transmission et manivelles apparaissent dans le Top-ten des produits exportés par l'Afrique vers l'UE, sans avoir une importance identique en sens inverse.

Tableau 3. Commerce croisé euro-africain de machines et appareils, millions d'euros (2019-2021)

Produits	L'Afrique importe depuis l'UE			L'Afrique exporte vers l'UE		
	2019	2020	2021	2019	2020	2021
Machines et appareils, y.c. les appareils mécaniques, ayant une fonction propre, et leurs parties	1 407,0	1 067,8	1 043,0	Centrifugeuses, y.c. les essoreuses centrifuges ; appareils pour la filtration ou l'épuration des liquides ou des gaz, parties	1 124,8	1 157,1 1 599,4
Articles de robinetterie et organes similaires pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants similaires, y.c. détendeurs et les vannes thermostatiques, et parties	1 155,9	1 026,8	999,6	Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux moteurs à piston	254,2	183,8 247,6
Pompes pour liquides, même comportant un dispositif mesureur ; élévateurs à liquides, parties	1 115,0	954,4	980,9	Turboréacteurs, turbopropulseurs et autres turbines à gaz	95,4	61,4 104,0
Centrifugeuses, y.c. les essoreuses centrifuges ; appareils pour la filtration ou l'épuration des liquides/gaz, parties	1 061,0	970,7	897,2	Machines et appareils pour le conditionnement de l'air et leurs parties	26,9	66,5 80,6
Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux machines /appareils	883,2	800,3	835,6	Articles de robinetterie et organes similaires pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants similaires	48,1	57,1 64,6
Machines automatiques de traitement de l'information et leurs unités; lecteurs magnétiques /optiques, machines de mise d'informations sur support sous forme codée et machines de traitement d'infos	986,5	789,6	808,5	Moteurs à piston alternatif ou rotatif à allumage par étincelles « moteurs à explosion »	42,2	17,3 45,1

Machines à laver la vaisselle; machines et appareils servant à nettoyer/à sécher les bouteilles ou autres récipients; machines et appareils à remplir, fermer, boucher /étiqueter les bouteilles, boîtes, sacs ou autres contenants; machines et appareils à capsuler les bouteilles, pots, tubes et contenants analogues; autres machines et appareils à emballer/ emballer les marchandises; leurs parties	1 033,8	926,6	790,0	Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux machines ou appareils	74,6	77,7	44,8
Turboréacteurs, turbopropulseurs et autres turbines à gaz	900,2	582,5	686,0	Machines et appareils, y.c. les appareils mécaniques, ayant une fonction propre, et parties	38,3	29,6	44,5
Pompes à air ou à vide, compresseurs d'air ou d'autres gaz et ventilateurs; hottes aspirantes à extraction ou à recyclage, à ventilateur incorporé, même filtrantes, et parties	689,0	589,2	664,1	Moteurs et machines motrices (à l'exclusion de turbines à vapeur, moteurs à pistons, turbines hydrauliques, roues hydrauliques, turbines à gaz et moteurs électriques), et parties	20,4	45,9	40,2
Moteurs à piston alternatif ou rotatif, à allumage par étincelles « moteurs à explosion »	607,7	406,4	554,5	Arbres de transmission et manivelles, pour machines; paliers et coussinets; engrenages et roues de friction, pour machines; broches filetées à billes/à rouleaux, pour machines; réducteurs, multiplicateurs/ variateurs de vitesse, parties	35,9	31,7	34,6

Source : Basé sur ITC. (2022), élaboration des auteurs.

6. Conclusion

L'inversion de la tendance des échanges commerciaux Afrique-Europe depuis 2015 est un signal clair d'évolutions et de changements profonds, qui peuvent être interprétés de manière ambiguë et qui découlent d'une série de facteurs externes et internes, socio-économiques, géostratégiques et de crise, extérieurs au domaine des relations et de la coopération purement africaines et européennes. Une série de circonstances porte ces évolutions, que ce soit l'intensification et la complexification des conflits et des crises africaines à partir de 2014, l'impact sur la sécurité en Europe, l'effet de la crise du Brexit sur l'opérationnalité, l'institutionnalisme et les affaires européennes, les stratégies et les réalisations de la Chine en Afrique, etc. D'autres crises et tensions au niveau mondial s'y ajoutent depuis 2019 pour compliquer encore le paysage de la coopération et les perspectives afro-européennes : la pandémie de Covid-19, les fermetures et la démondialisation qui en résultent, le rôle de la Russie, sa course au renforcement de sa présence sur la carte géostratégique, la guerre en Ukraine et ses effets liberticides sur les échanges, etc. Si nous cherchons à aborder les grandes questions de développement du continent africain autour desquelles le partenariat peut renouveler son efficacité, on ne peut ignorer celles qui concernent l'Europe.

Pour qu'une réelle refondation du partenariat Union Européenne-Union Africaine soit mise en perspective, elle doit être reconfigurée dans le contexte actuel de tensions géopolitiques internationales. Il faudrait d'une part plus de coopération régionale et plus de possibilités de développement des industries pour répondre à la demande locale de l'Afrique ; et il faudrait d'autre part plus d'efforts pour instaurer un cadre cohérent de stratégies et de règles pour dégager une voie optimiste au partenariat entre les Africains et les Européens si l'on souhaite qu'il endosse véritablement le manteau d'un partenariat « *gagnant-gagnant* ». Les possibilités inexploitées d'optimiser la coopération et d'atteindre des objectifs communs mutuellement bénéfiques sont nombreuses mais toutes conditionnées par le respect et une interaction plus fructueuse et mutuellement bénéfique.

Il reste que la présente étude demande d'être élargie et approfondie, tant au niveau des analyses des groupes de marchandises échangées à compléter par le commerce de services, qu'à celui des partenaires, pour exalter le potentiel de cette coopération Afrique-Europe.

Conflit d'intérêts

Les auteurs ne déclarent aucun conflit d'intérêts.

Références

- Abd-El-Rahman, K. S. (1986). Réexamen de la définition et de la mesure des échanges croisés de produits similaires entre les nations. *Revue Économique*, 37(1), 89-115.
- Ahlers, T., Kato, H., Kohli, H. S., Madavo, C., Sood, A. (eds.). (2014). *Africa 2050 - Realizing the Continent's Full Potential*. Oxford University Press.
- Banque Mondiale. (2022a). *PIB (\$ US courants) - United States, European Union, World, China*. Available at <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/NY.GDP.MKTP.CD?locations=US-EU-1W-CN>.
- Banque Mondiale. (2022b). *Commerce de marchandises (% du PIB) - World, European Union, China, United States, Sub-Saharan Africa, Middle East & North Africa*. Available at <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/NE.TRD.GNFS.ZS?locations=1W-EU-CN-US-ZG-ZQ>.
- Commission de l'Union Africaine. (2015). *Agenda 2063 : L'Afrique Que Nous Voulons*.
- Conseil de l'UE & CE. (2022). *Relations UE-Afrique*. Available at <https://www.consilium.europa.eu/fr/policies/eu-africa/>.
- CUA/OCDE (2022). *Dynamiques du développement en Afrique 2022 : des chaînes de valeur régionales pour une reprise durable*. CUA, Addis Abeba/. Éditions OCDE, Paris. <https://doi.org/10.1787/f92ecd72-fr>. p. 7.
- Guerraoui, D. (Sous la direction de). (2021). *Repenser l'Afrique au XXI siècle*. Casablanca : Centre Culturel du Livre.
- Hadjitchoneva, J. (2021). Les relations entre la Bulgarie et l'Afrique, réalités et perspectives. Dans : Guerraoui, D. (Sous la direction de). (2021). *Repenser l'Afrique au XXI siècle*. Casablanca : Centre Culturel du Livre.
- ITC. (2022). *Commerce bilatéral entre l'Afrique et l'Union européenne (UE 28)*. Available at https://www.trademap.org/Bilateral_TS.aspx?nvpm=2%7c%7c7%7c%7c14719%7cTOTAL%7c%7c%7c2%7c1%7c1%7c3%7c2%7c1%7c1%7c1%7c1%7c1.
- Jaïdi, L., Martín, I. (éd.). (2018). *Le partenariat Afrique-Europe en quête de sens*. Rabat : OCP Policy Center.
- Koné, S. (2018). L'Accord de partenariat économique entre l'Union européenne et l'Afrique de l'Ouest. Leçons d'une négociation. *Négociations*, 29, 121-141. <https://doi.org/10.3917/neg.029.0121>.
- Tsack Nanfosso, R. (2005). *Les accords de partenariat économique : contribution à la prospérité et au libre commerce*. Journées d'Amitié Cameroun-Europe. Ministère des Relations Extérieures, Yaoundé. Colloque des 14 et 15 décembre.
- Tsack Nanfosso, R. (2016). La qualité de l'intégration de l'Afrique dans l'économie

- mondialisée. *Revue Internationale des Économistes de Langue Française*, 1 (1), 129-148.
- Tsafack Nanfosso, R. (2017). Chine : opportunité ou menace pour l'Afrique ? Dans : Clerc, P. ; Guerraoui, D. et Richet, X. (Sous la direction de). *Les nouveaux territoires économiques : acteurs et facteurs de l'émergence, comparaisons internationales*. Paris: L'Harmattan / Editions la croisée des chemins , 549-575.
- Tsafack Nanfosso, R. (2021). *Une relation gagnant-gagnant sino-africaine est-elle possible ?* Webinaire Rencontres internationales francophones : Développement économique de l'Afrique : enjeux, positionnements et stratégies. Université Laval / CEDIMES, 26 mars. <http://www4.fsa.ulaval.ca/la-recherche/chaires-de-recherche/chaire-stephen-a-jarislowsky-en-gestion-des-affaires-internationales/>.
- UN. (2022). *World Population Prospects 2019*. Volume II: Demographic Profiles. Available at <https://population.un.org/wpp/>.
- World Development Indicators (WDI). (2022). *Population and GDP growth*. Available at <https://databank.worldbank.org/source/world-development-indicators>.

Juliana Hadjitchoneva, PhD, est Maître de conférences dans le Département d'administration et gestion de la Nouvelle Université Bulgare, jhadjitchoneva@nbu.bg

Roger Tsafack Nanfosso, PhD, est Professeur et Recteur de l'Université de Dschang, Cameroun, roger.tsafack-nanfosso@univ-dschang.org

Juliana Hadjitchoneva, PhD, is Senior Assistant Professor at the Department of Administration and Management of New Bulgarian University, jhadjitchoneva@nbu.bg

Roger Tsafack Nanfosso, PhD, is Professor and Rector of University of Dschang, Cameroon, roger.tsafack-nanfosso@univ-dschang.org

AFRICA-EUROPE COOPERATION REVISITED

Abstract: Almost 60 years after the Yaoundé Conventions (Cameroon), the cooperation between Africa and Europe which formally started at the institutional level of the Africa-European Union in the 1950s is being renewed in 2022, under the banner of "two unions, one common vision" and around a partnership of solidarity, security, peace, economic development and sustainable prosperity. Yet, when analysing this evolution, at least two questions need to be asked: what are the chances that this time the partnership between Africans and Europeans will be more like a "win-win" partnership? What are the unexplored possibilities for optimising cooperation and achieving mutually beneficial common goals? In this paper, we explore different aspects of economic relations, but especially trade relations, in an attempt to offer a new perspective for the development of cooperation between Africa and Europe. Methodologically, our approach encompasses a historical survey of trade in goods during the period of 2002–2021, albeit in the context of a contemporary understanding of both challenges and opportunities for the development of this Euro-African partnership.

Keywords: Africa-Europe cooperation; economic relations; trade relations; trade in goods

JEL codes: F10; F13; F14; F15

How to cite this article:

Hadjitchoneva, J., Tsafack Nanfosso, R. (2023). La coopération Afrique-Europe repensée (Africa-Europe cooperation revisited). *Economic Thought Journal*, 68 (2), 195-219 (in French). <https://doi.org/10.56497/etj2368203>